

# L'homme fort de l'est de la RDC

## Profil du général Bosco Ntaganda



Le général Bosco Ntaganda, octobre 2010 © Radio Okapi

### Points clés

- **Bosco Ntaganda a lancé en avril 2012 une mutinerie qui a entraîné la formation du groupe armé du M23 en République démocratique du Congo (RDC).**
- **Sa famille est issue du sous-groupe Mugogwe de la communauté Tutsi. Il a d'abord grandi au Rwanda et, à l'adolescence, est parti vivre à Masisi, au Nord-Kivu.**
- **Ntaganda a rejoint le Front patriotique rwandais (FPR) à l'âge de 17 ans, gravissant les échelons jusqu'à devenir chef des opérations de l'UPC et chef d'état-major du CNDP.**
- **Il est réputé violent et avide de gains. Par ailleurs, il est accusé d'avoir pris part à des activités de contrebande de minerais ainsi qu'à des massacres perpétrés en Ituri et au Nord-Kivu.**

### Informations de fond

Le 24 février 2013, 11 pays, dont la RDC, le Rwanda et l'Ouganda, ont signé à Addis-Abeba l'Accord pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République démocratique du Congo et la Région (connu sous le nom d'« Accord-cadre »).<sup>1</sup>

Cet accord, soutenu par l'ONU, l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs, est considéré comme la première étape

d'un long cheminement vers une paix durable, même s'il n'est guère détaillé et que l'on ignore de quelle manière il peut compléter les pourparlers de paix menés à Kampala entre Kinshasa et le M23. À la signature de l'Accord-cadre, ces pourparlers n'avançaient plus—à cause d'un regain de violence entre plusieurs factions rivales du M23—mais ils pourraient être conclus sous une forme ou une autre d'ici la fin du mois de mars 2013.

Cette dernière vague de violence met en exergue un désaccord déjà ancien au sein du M23 qui oppose le général Sultani Makenga au général Bosco Ntaganda.<sup>2</sup> Ce différend remonte à leur passé commun de membres du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), mouvement précurseur du M23.<sup>3</sup> Fin février 2013, les tensions ont dégénéré, entraînant des combats ouverts entre les deux parties qui se sont soldés par la mort de plusieurs officiers supérieurs et le remplacement du président du M23, Jean-Marie Runiga, par Bertrand Bisimwa.<sup>4</sup> La personnalité des différents acteurs, et surtout celle de Ntaganda, joue un rôle important dont il faut tenir compte pour bien comprendre ce conflit.

### Ntaganda se forge une réputation

Bosco Ntaganda naquit à Kinigi, au Rwanda, en 1973. Alors qu'il n'était encore qu'adolescent, sa famille, issue du sous-groupe des Gogwe, de la communauté Tutsi, partit rejoindre des parents qui vivaient à Ngungu, au sud du territoire de Masisi, dans la province du Nord-Kivu. C'est là que Ntaganda alla au collège, mais il abandonna sa scolarité à l'âge de 17 ans pour rejoindre le Front patriotique rwandais (FPR), et plus précisément les camps du sud de l'Ouganda. Il combattit alors dans la guerre civile qui renversa le gouvernement rwandais en juillet 1994 et qui, pour ainsi dire, mit un terme au génocide rwandais.

Pendant et après la guerre civile, Ntaganda fut surnommé « Tango Roméo », son code d'appel radio,

<sup>1</sup> Centre d'actualités de l'ONU, « UN urges long-term commitment to today's peace deal on DR Congo », 24 février 2013 ; <http://tinyurl.com/cpsefbz>.

<sup>2</sup> Institut de la Vallée du Rift, « Le commandant opérationnel du M23 : Profil de Sultani Emmanuel Makenga », 3 décembre 2012.

<sup>3</sup> Jason Stearns, *Du CNDP au M23 : Évolution d'un mouvement armé dans l'est du Congo* (Londres : Institut de la Vallée du Rift, 2012).

<sup>4</sup> Associated Press, « Congo rebel group splits over firing of President », 28 février 2013 ; <http://tinyurl.com/cdh9cl7>.



et « Le Terminator », à cause de sa brutalité. Il se forgea une réputation de redoutable combattant, réputation qu'il allait asseoir tout au long de son parcours au sein d'au moins six groupes armés.

Pendant la Première Guerre du Congo (1996-97), il combattit pour le mouvement de Laurent Kabila, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL), qui avança jusqu'à Kinshasa pour renverser en avril 1997 Mobutu Sese Seko, Président du pays alors appelé « Zaïre ».

Lorsqu'en 1998, Ntaganda rejoignit la rébellion suivante, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), qui était soutenu par le Rwanda, il fut nommé garde du corps de son président, Ernest Wamba dia Wamba, ancien professeur à l'Université de Dar es Salam, en Tanzanie. Quand Wamba se brouilla avec le gouvernement rwandais et forma un groupe dissident soutenu par l'Ouganda, le RCD-Mouvement de libération (RCD-ML), Ntaganda se rendit avec lui à Kisangani, capitale de la province Orientale et siège de son mouvement, puis en Ituri, dans l'extrême nord-est de la RDC.

## De l'Ituri au Nord-Kivu

C'est en Ituri que Ntaganda se forgea une réputation de commandant impitoyable, mais efficace. En sa qualité de chef des opérations de l'Union des Patriotes congolais (UPC) de Thomas Lubanga, il fut amené à superviser un grand nombre des exactions qui, en 2006, conduisirent la Cour pénale internationale (CPI) à lancer un mandat d'arrêt pour enrôlement et utilisation d'enfants soldats.<sup>5</sup> Une version de l'acte d'accusation fut rendue publique en juillet 2012 ; on pouvait y lire des accusations de meurtre, de viol et d'esclavage sexuel.<sup>6</sup>

Ntaganda fut également un intermédiaire clé de l'UPC avec ses anciens collègues de l'armée rwandaise, qui soutinrent le groupe lors d'une guerre par procuration avec l'Ouganda entre 2002 et 2004.<sup>7</sup> Lorsque, fin 2005, l'UPC commença à s'effondrer, Ntaganda fuit l'Ituri pour gagner le Rwanda. De là, il entra en RDC pour rejoindre Laurent Nkunda, leader du CNDP, qui avait récemment installé son quartier général à Kitchanga, dans le territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu.

<sup>5</sup> CPI, « Situation en République démocratique du Congo, Affaire le Procureur c/ Bosco Ntaganda : Mandat d'arrêt » (ICC-01/04-02/06), 22 août 2006 ; <http://tinyurl.com/d8ww02c>.

<sup>6</sup> CPI, « Prosecutor v. Bosco Ntaganda: Public redacted version : Decision of the Prosecutor's Application under Article 58 », 13 juillet 2012 ; <http://tinyurl.com/bnxh4jt>.

<sup>7</sup> Henning Tamm, *L'UPC dans le district de l'Ituri : Militarisation externe de la politique locale dans le nord-est du Congo* (Londres : Institut de la Vallée du Rift, 2013).

D'après certains officiers de l'ex-CNDP, le retour de Ntaganda en RDC fut directement facilité par le Rwanda—hypothèse plausible puisque Nkunda ne le connaissait alors pas bien. En effet, Ntaganda dut attendre plusieurs mois avant de se voir confier un poste officiel dans les rangs du CNDP, épisode qui s'avéra humiliant pour l'ancien numéro deux de l'UPC et mit à mal les relations entre les deux hommes.

## Nkunda dominé par le jeu de Ntaganda

Ntaganda finit par être nommé chef d'état-major du CNDP. Il établit sa base à Kabati, à une vingtaine de kilomètres au sud de la base de Nkunda. Des frictions apparurent rapidement entre les deux hommes : Ntaganda jouissait d'une meilleure réputation militaire et il avait su gagner le respect des hommes de troupe du CNDP, notamment ceux de la communauté Gogwe. Des désaccords surgirent, notamment autour de la gestion des finances dont Nkunda avait la charge. Plusieurs sources de l'ex-CNDP soulignent que le Rwanda dut intervenir en 2008 pour aplanir les différends entre les deux hommes et empêcher que la situation ne s'envenime encore davantage.<sup>8</sup>

Entre-temps, Ntaganda fit l'objet de nouvelles allégations concernant le rôle qu'il aurait joué dans des atteintes aux droits de l'homme généralisées, notamment des meurtres de civils.<sup>9</sup> Le 28 avril 2008, la CPI leva les scellés sur le mandat d'arrêt qu'elle avait délivré à son encontre en 2006 et réclama de nouveau son arrestation immédiate.<sup>10</sup> Inébranlable, Ntaganda aurait alors commandé en personne des opérations qui se soldèrent par de graves exactions, notamment le massacre de 150 personnes (d'après les estimations) à Kiwanja les 4 et 5 novembre 2008.<sup>11</sup>

Le mois suivant, Ntaganda entama des pourparlers avec des agents de la sécurité rwandaise dans le but d'écarter Laurent Nkunda et d'intégrer des troupes du CNDP dans l'armée nationale congolaise, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Plusieurs semaines plus tard, en janvier 2009, Kigali arrêta Nkunda, et Ntaganda fut nommé nouveau commandant du CNDP lors d'une cérémonie organisée à l'hôtel Ihusi à Goma.

<sup>8</sup> Projet Usalama, personnes interrogées n° 103, 12 août 2012, et n° 105, 11 août 2012.

<sup>9</sup> Human Rights Watch (HRW), « RD Congo : La CPI recherche un quatrième suspect », 30 avril 2008 ; <http://www.hrw.org/pt/node/74657>. HRW, « RD Congo : Il faut arrêter Bosco Ntaganda », 2 février 2009 ; <http://tinyurl.com/pgb59zw>.

<sup>10</sup> CPI, « Levée des scellés sur le mandat d'arrêt à l'encontre de Bosco Ntaganda » (ICC-CPI-20080429-PR310), 28 avril 2008 ; <http://tinyurl.com/c5kkkjr>.

<sup>11</sup> HRW, « Massacres à Kiwanja : L'incapacité de l'ONU à protéger les civils », 12 décembre 2008 ; <http://tinyurl.com/osqsqnp>.

## Ntaganda et Makenga

C'est cet événement qui aggrava la fracture entre Ntaganda et Sultani Makenga, fidèle à Nkunda. Certaines sources du CNDP vont même jusqu'à suggérer que Makenga aurait envisagé de se rebeller contre l'armée rwandaise après l'arrestation de Nkunda.<sup>12</sup>

Une fois les troupes du CNDP intégrées dans les FARDC, Ntaganda devint commandant adjoint des opérations militaires dans les Kivus. Mais il maintint un fort contrôle sur de nombreuses unités CNDP. « *Bosco n'avait jamais été aussi puissant qu'à cette époque-là, et il ne le fut plus jamais autant* », a déclaré un agent de l'ONU qui a suivi de près la carrière du commandant du CNDP.<sup>13</sup> Un rapport publié en 2011 par le Groupe d'experts de l'ONU sur la RDC indiqua que Ntaganda profitait de diverses activités illégales, se livrant à différents trafics transfrontaliers, percevant des taxes sur l'exploitation minière et touchant des paiements de protection.<sup>14</sup> Fin 2011, Ntaganda se rendit à Bukavu pour tenter de réparer les relations avec Makenga chez lui.<sup>15</sup>

Ntaganda tenta également de s'insinuer dans les bonnes grâces de Kabila, tout en se préparant au pire. Il partagea le butin de certaines de ses activités illégales avec des conseillers présidentiels et participa au truquage des élections de 2011 en faveur de Kabila.<sup>16</sup> En parallèle, il prépara une nouvelle mutinerie dans les Kivus pour empêcher le déploiement d'officiers ex-CNDP loyaux dans d'autres régions de la RDC, initiative sur laquelle l'armée travaillait depuis plusieurs mois pour supprimer les structures de commandement parallèles entre officiers de l'ex-CNDP.

La crise postélectorale s'avéra cruciale : Kabila fut affaibli par des informations selon lesquelles les scrutins auraient été massivement truqués ; les bailleurs de fonds, incapables d'obtenir la tenue de nouvelles élections, préférèrent faire pression pour que d'importantes réformes soient lancées, et notamment pour que Ntaganda soit arrêté.<sup>17</sup> Le 14 mars 2012, la CPI condamna Thomas Lubanga à 14 ans d'emprisonnement ; de nombreux acteurs réclamèrent alors de nouveau l'arrestation de Ntaganda. Le verdict

prononcé, des officiers de l'ex-CNDP se réunirent immédiatement à Goma pour planifier leur mutinerie.

Mais Ntaganda était allé trop loin. La première mutinerie échoua et il fut contraint de se retirer dans sa ferme de Bunyole, dans le territoire de Masisi. Sous l'effet des pressions exercées par les FARDC, lui et ses partisans s'enfuirent alors dans les collines de Runyoni, près de la frontière rwandaise. Ntaganda était alors devenu un personnage trop conflictuel au sein du M23 émergent, victime de sa notoriété internationale, et en mai 2012, le commandement du M23 fut confié à Sultani Makenga, à la fois sollicité par l'armée rwandaise et Laurent Nkunda. Ntaganda se retrouva sur la touche.

## Le face-à-face

Une fois Ntaganda relégué à l'arrière-plan, Makenga devint le commandant militaire et la face publique du M23. Mais le M23 restait articulé autour de deux axes, l'un fidèle à Ntaganda, et l'autre à Makenga. Son responsable politique, Jean-Marie Runiga, ainsi que le commandant militaire adjoint, Baudouin Ngaruye, étaient tous les deux partisans de Ntaganda. Les tensions montèrent autour de la chute de Goma en novembre 2012 et dégénèrent, se soldant par des violences de grande envergure fin février 2013 qui entraînèrent de nouvelles souffrances et des déplacements supplémentaires de civils.

Plusieurs facteurs précipitèrent la confrontation. Citons notamment un désaccord concernant la promotion d'officiers, des allégations de pots-de-vin versés par Kabila et des différends concernant ce qu'il fallait faire des biens pillés pendant l'occupation de Goma. Toutefois, le point le plus sensible concerna sans doute les pourparlers de paix. Vu le mandat d'arrêt international dont il faisait l'objet, Ntaganda craignit d'être vendu dans le cadre d'un marché quelconque et risqua de faire capoter le processus de paix. Fin février, les deux parties s'étaient divisées, Ntaganda étant à Kibumba et Makenga autour de Bunyana, et se livraient à de violents combats qui firent de part et d'autre plusieurs morts parmi les officiers supérieurs.

Ces conflits internes avaient modifié la dynamique des négociations. Souhaitant profiter de cette fracture, Kabila prépara un accord de réintégration, dont la signature fut prévue pour le 15 mars, qui accorderait des postes et d'éventuelles amnisties à l'aile de Makenga.<sup>18</sup> Au moment de la publication des présentes, Makenga, affaibli, mais également débarrassé de certains des plus farouches opposants à un compromis au sein du M23, semblait être prêt à

<sup>12</sup> Jason Stearns, *Du CNDP au M23*, p. 38-42.

<sup>13</sup> Projet Usalama, personne interrogée n° 142, Goma, 26 juin 2012.

<sup>14</sup> Conseil de sécurité de l'ONU, S/2011/738, « Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo », 2 décembre 2011 ; <http://tinyurl.com/qzhsp4u>.

<sup>15</sup> Projet Usalama, personne interrogée n° 101, Goma, 2 septembre 2012.

<sup>16</sup> Projet Usalama, communication par courrier électronique avec un agent de l'ONU, 2 janvier 2012.

<sup>17</sup> Projet Usalama, entretiens avec des diplomates occidentaux, Kinshasa, mars 2012.

<sup>18</sup> Radio France Internationale, « RDC : Kabila serait prêt pour un accord avec le M23 du général Makenga », 6 mars 2013 ; <http://tinyurl.com/bm5mjj5>.



accepter l'accord, tandis que l'aile de Ntaganda restait campée sur ses positions.<sup>19</sup>

On ignore dans quelle mesure un tel accord pourrait affecter l'avenir personnel de Ntaganda ou les relations de Kinshasa avec le Rwanda. Makenga a réaffirmé qu'il tenait absolument à faire arrêter son ancien compagnon d'armes et à l'envoyer à la CPI pour qu'il soit jugé à La Haye ; d'un autre côté, une intégration réussie de l'aile Makenga du M23 dans l'armée nationale congolaise pourrait permettre de détendre les relations entre Kigali et Kinshasa.<sup>20</sup>



## Remerciements

© 2013 Rift Valley Institute (RVI). Publié au titre de la licence Creative Commons License 3.0. Le document « L'homme fort de l'est de la RDC : Profil de Bosco Ntaganda » a été rédigé par Jason Stearns, directeur du Projet Usalama du RVI. Il a été édité par Fergus Nicoll et Michel Thill et traduit par Catherine Dauvergne-Newman (*horizons*). Tous les rapports du Projet Usalama du RVI peuvent être téléchargés gratuitement sur [www.riftvalley.net/publications](http://www.riftvalley.net/publications) et des versions imprimées sont en vente sur le site d'Amazon. Le Projet Usalama du RVI est soutenu par Humanity United et le Projet Open Square et mené en collaboration avec l'Université catholique de Bukavu.

<sup>19</sup> Reuters, « Congo to sign peace deal with rebels on March 15 – draft », 11 mars 2013 ; <http://tinyurl.com/chnxvc8>.

<sup>20</sup> Projet Usalama, personne interrogée n° 131, Kigali, 3 mars 2013.